



HAL
open science

Master Langues étrangères appliquées

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Langues étrangères appliquées. 2017, Université de La Rochelle. hceres-02028616

HAL Id: hceres-02028616

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028616>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Langues étrangères appliquées

Université de la Rochelle

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 07/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ de formations : Société, entreprises et territoires

Établissement déposant : Université de La Rochelle

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Ce master *Langues étrangères appliquées* (LEA), seule formation en langues étrangères de l'Université de La Rochelle (ULR), offre une formation clairement orientée vers les exigences professionnelles d'emplois de cadres dans des sociétés et des administrations internationales. Il affiche un profil bien défini proposant au choix une spécialisation dans deux aires culturelles dont l'importance en termes de populations et de puissance économique n'est plus à démontrer : l'Asie-Pacifique (avec des couples de langues rares, voire uniques dans des formations LEA en France : anglais/coréen et anglais/indonésien à côté du couple anglais/chinois) et les Amériques (avec une orientation vers le continent sud-américain et une formation trilingue, également rare : anglais/espagnol/portugais du Brésil). Le master fait suite à une formation proposant les mêmes spécialités au niveau d'une licence LEA à la Faculté des lettres, langues, arts et science humaines de l'ULR mais il recrute aussi au niveau national. L'offre de formation est pluridisciplinaire, équilibrée entre les langues et les disciplines et en adéquation avec les objectifs professionnalisants affichés. La présence d'intervenants professionnels dans ce master est bien réelle. Enfin, c'est un master indifférencié proposant également, au niveau de la 2^{ème} année de master (M2), une orientation vers la recherche.

Analyse

Objectifs
<p>Le master LEA fait suite à la licence proposée par le même département. C'est un master indifférencié, pluridisciplinaire, tourné vers l'international avec des objectifs clairement professionnalisant qui propose également, par choix optionnels, une préparation à la poursuite des études au niveau doctoral. Le cursus se décline en deux parcours identifiés : <i>Asie-Pacifique</i> et <i>Amériques</i> (un 3^{ème} parcours <i>Direction de projets audiovisuels et numériques</i> a été ouvert en 2015). Ce master se propose de former des spécialistes des aires culturelles Asie-Pacifique ou Amériques, maîtrisant, outre l'anglais, les langues étrangères pratiqués dans les aires du parcours respectif et ayant une très bonne connaissance des cultures étrangères respectives qui se double de compétences de haut niveau dans les domaines d'application (droit, commerce, affaires). Ce master offre donc une formation adaptée aux exigences professionnelles d'emplois de cadres dans des sociétés internationales.</p>
Organisation
<p>La maquette, bien équilibrée entre les différents éléments disciplinaires des parcours (langues, cultures, matières d'application en affaires internationales : droit, négociation, gestion, géopolitique...) et réservant une place importante aux compétences linguistiques (plus de 60 % du temps d'enseignement en langue étrangère), est en adéquation avec les objectifs affichés. Les stages (d'une durée respective de trois et six mois lors du semestre 4 (S4) selon l'orientation choisie : « recherche » ou professionnelle) et les séjours à l'étranger (séjour d'études et/ou de stage) prennent toute leur place dans cette formation. On constate toutefois que la majorité des étudiants choisit le stage long et l'orientation professionnelle. On manque d'informations sur la composition des unités d'enseignement.</p>

Positionnement dans l'environnement
<p>Ce master porté par le département LEA est, tout comme la licence qui le précède, la seule offre de formation en langues étrangères de l'ULR. Il est aussi le seul, au niveau national, à proposer une formation LEA avec les couples de langue anglais/coréen et anglais/indonésien (à côté du couple anglais/chinois) dans le parcours <i>Asie-Pacifique</i>, et avec le « triplé » anglais/espagnol/portugais du Brésil dans le parcours <i>Amériques</i>. C'est cette unicité qui fait l'attractivité de cette formation qui recrute au niveau M2 des étudiants provenant des filières LEA du Grand Ouest mais aussi, d'autres universités françaises. A ce niveau, elle recrute aussi des étudiants de l'Institut national des langues et civilisations orientales et de certains masters en relations internationales.</p> <p>La formation est aussi en phase avec les milieux professionnels aux niveaux régional, national, voire international.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe est majoritairement composée d'enseignants-chercheurs spécialistes des langues enseignées dans le master ainsi que des disciplines d'application présentes dans le master (droit, économie, marketing). C'est une équipe stable qui comprend : 21 enseignants titulaires du département LEA rattachés à quatre sections CNU différents (5°, 11°, 14° et 15° sections regroupant respectivement les sciences économiques, les langues et littératures anglaises ou anglo-saxonnes, les langues et littératures romanes, en l'occurrence l'espagnol et le portugais, et les langues chinoise, coréenne et indonésienne), 1 Professeur associé à temps partiel (PAST), 5 intervenants sous d'autres statuts ou provenant d'autres composantes de l'université. Les responsabilités sont bien définies : l'équipe dirigeante (directeur du département, directeur du master, un responsable pour chaque parcours, un responsable des conférences professionnelles, auxquels s'ajoutent des responsables des échanges avec les pays des aires culturelles du parcours) est soutenue par deux personnels administratifs : une responsable de la scolarité du département et une responsable de la scolarité du master.</p> <p>L'équipe dirigeante se réunit quatre à six fois par an. Une réunion de bilan est organisée deux à trois fois par an (rentrée, semestre, année) de tous les intervenants du master. Comme il se doit dans un master avec une composante professionnelle, l'équipe titulaire s'appuie sur des intervenants extérieurs (provenant de l'Institut du Droit de la Concurrence) qui assurent un cycle de conférences. Le nombre d'heures n'est pas spécifié.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs sont en augmentation constante. Les rédacteurs du rapport affichent une croissance de 12 % par rapport au 8 % dans les autres formations universitaires en France.</p> <p>L'admission en 1^{ère} année de master (M1) n'est pas soumise à une sélection. La formation se réserve toutefois, pour des raisons évidentes (compétences linguistiques dans des langues « rares »), le droit d'exiger des mises à niveau. En revanche, l'entrée en M2 est sélective : la formation propose 25 à 30 places par parcours. Vu le haut niveau de spécialisation qu'atteignent les étudiants de ce master, cette sélection est justifiée (et c'est sans doute la raison d'un taux d'« échec » en M1 qui peut atteindre 50 % certaines années).</p> <p>La formation affiche un taux de 83 % d'insertion professionnelle de la promotion 2011, et de 86 % de la promotion 2012, dont 64 % (2011) et 54 % 2012 en contrat à durée indéterminée, et 44 % (2011) et 54 % (2012) en position de cadre.</p> <p>Un diplômé de la promotion 2011 poursuit ses études en doctorat. Ce sont des chiffres bien satisfaisants pour un master essentiellement tourné vers la professionnalisation de ses étudiants, mais ce sont aussi des chiffres dont l'interprétation pose parfois problème. Ainsi, le taux d'insertion professionnel est calculé sur la seule base des retours des diplômés dans le cadre de l'enquête nationale...</p>
Place de la recherche
<p>Les enseignants-chercheurs titulaires du département LEA sont en grande partie - le nombre exact n'est pas donné - associés au Centre de recherches en histoire internationale et atlantique (CRHIA, équipe d'accueil 1163), d'autres travaillent en lien avec l'Institut des hautes études d'Amérique latine, IIHEAL Paris 3) ou d'autres structures de recherche. En absence d'une équipe propre à l'ULR, il y a donc un adossement à une équipe commune avec l'Université de Nantes. La formation propose un cours de méthodologie de la recherche en M1. En M2, l'étudiant choisissant une orientation « recherche » peut effectuer un stage de trois mois (au lieu de six) et rédiger un mémoire de recherche. Le lien entre les travaux de l'équipe du CRHIA et les objectifs affichés par le master n'est pas explicité.</p>
Place de la professionnalisation
<p>La professionnalisation se trouve au cœur de ce master. Les enseignements dans les matières d'application (environ un tiers du nombre d'heures) visent directement à développer des compétences professionnelles dans les secteurs du commerce, de la négociation internationale, de la gestion d'entreprises ; les étudiants effectuent deux stages encadrés (avec rapport de stages et soutenance) en entreprises d'une durée de trois mois et six mois, avec possibilité, fortement encouragée, d'effectuer ces stages à l'étranger.</p>

<p>Des professionnels interviennent dans un cycle de conférences mis en place par la formation, un PAST assure la formation juridique, des enseignants d'autres composantes de l'ULR interviennent en management et marketing. En outre, la formation s'appuie sur les dispositifs mis en place par l'université via le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) : organisation d'ateliers thématiques (rédaction de CV, par exemple), d'un forum des métiers et de conférences assurées par des professionnels d'horizons divers.</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>La formation prévoit un 1^{er} stage de trois mois en M1 puis, un 2nd stage de six mois en M2 au S4. Plus de 50 % des étudiants effectuent un stage à l'étranger. En ce qui concerne l'acquisition des places de stage, la formation, outre ses liens avec certaines entreprises, s'appuie sur les dispositifs d'aide mis en place par le BAIP et la maison de la réussite et de l'insertion professionnelle (MRIP) : communication hebdomadaire d'offres de stages validées et vérifiées aux étudiants, ... Le dossier montre que les rédacteurs ne cachent pas le fait de se trouver confrontés, dans le contexte économique actuel mais aussi à cause des dispositions légales plus contraignantes pour les entreprises, à des difficultés croissantes dans l'acquisition de stages.</p> <p>Les responsables du master organisent régulièrement (au 3^{ème} semestre pour le M2, aux 1^{er} et 2^{ème} semestres pour le M1) des réunions d'information sur la recherche des stages en donnant des conseils concernant la rédaction des rapports et la préparation de la soutenance.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>La formation, fortement soutenue par l'ULR, accorde une place privilégiée, centrale, au développement et au maintien des relations internationales, notamment avec les universités situées dans les aires culturelles auxquelles sont consacrés les parcours du master. L'établissement mène une véritable politique d'internationalisation des formations, il bénéficie d'une aide à la mobilité étudiante de 70 000 € par an mis à disposition par la communauté d'agglomération de La Rochelle. De nombreuses conventions et échanges existent avec des universités de l'Asie du Sud-Ouest, de l'Océanie, de l'Amérique latine mais aussi, avec des universités européennes (via ERASMUS). Selon les années, entre 40 % et 47 % (M1), et 54 et 76 % (M2) des étudiants profitent de la possibilité d'effectuer un stage à l'étranger. Ils y sont bien préparés : 65 % du temps d'enseignement est consacré d'une manière ou d'une autre aux langues étrangères, et le bagage des compétences et connaissances (inter)culturelles est déjà solide. La formation accueille également un grand nombre d'étudiants étrangers (In-coming) ; ainsi, dans le parcours <i>Asie-Pacifique</i>, en compte environ 20 % d'étudiants venant d'Asie et d'Afrique en M1 et en M2. En revanche, on ne dispose pas de données sur la mobilité enseignante.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>Les étudiants titulaires d'une licence LEA de l'ULR ou d'une autre université avec les mêmes langues sont admis de droit. Pour les titulaires d'une autre licence, l'admission en M1 se fait sur procédure de validation des études antérieures.</p> <p>En M2, l'admission est sélective. Elle se fait sur dossier examiné par une commission de sélection. 25 à 30 places par parcours sont disponibles chaque année en M2.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>Les formats cours magistraux et travaux dirigés, adaptés aux contenus, sont privilégiés. Les cours se font en présentiel et s'appuient sur la plate-forme moodle. Le master n'existe qu'en formation initiale classique ; ce qui paraît justifié par la spécificité et la densité des enseignements. Toutefois, des adaptations aux situations particulières sont possibles sans qu'elles soient précisées dans le dossier (handicap, reprise d'études, étudiants ayant des contraintes particulières...). Une formation en informatique est proposée en M1 (S2). Des procédures de validation des acquis de l'expérience (VAE) sont mises en place par la MRIP. Le dossier ne fait pas état du nombre de VAE.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>Les enseignants sont autonomes dans la définition des modalités de contrôle des connaissances qu'ils fixent en accord avec les responsables de parcours et qui sont validées par le conseil de l'UFR. Les crédits européens (crédits ECTS) sont affectés en raison des heures d'enseignement et des heures de travail étudiant, conformément aux textes européens. La formation organise quatre réunions de jury par an.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>Outre le contrôle des connaissances à l'intérieur de chaque cours, les étudiants sont suivis et encadrés tout au long de la durée des stages par un enseignant référent choisi par l'étudiant en accord avec les responsables du master.</p>

Les responsables du master organisent régulièrement (en S3 pour le M2, en S1 et S2 pour le M1) des réunions d'information sur la recherche des stages en donnant des conseils concernant la rédaction des rapports et la préparation de la soutenance. Autre point à souligner : un guide de stage propre à chaque parcours est mis à la disposition des étudiants au début de l'année universitaire.

Suivi des diplômés

Deux enquêtes sur l'insertion professionnelle ont été menées en décembre 2014 et en décembre 2015. 33 sur 48 diplômés de l'année 2011/2012 (soit 68,75 %), et 31 sur 68 diplômés de l'année 2012/13 (soit 45 %) ont répondu. Un réseau des anciens est constitué, il dispose d'un site internet auquel s'inscrivent les diplômés ; ce qui permet de suivre leur insertion et leur évolution professionnelles après les études. A noter également l'implication des anciens dans la vie de ce master dans lequel ils interviennent chaque année afin d'animer des tables rondes. En 2015, a été organisé pour la 1^{ère} fois une journée « After LEA » réunissant les diplômés des 15 dernières années. C'est une excellente initiative susceptible de créer une certaine cohésion entre « anciens » et « nouveaux » et de « fidéliser » les diplômés.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

La formation n'a pas mis en place un conseil de perfectionnement, mais la consultation entre membres de l'équipe dirigeante (quatre à six fois par an) et les réunions (deux à trois fois par an) de l'ensemble des intervenants dans le master permettent de dresser les bilans semestriels et annuels de cette formation.

Les enseignements sont également évalués par les étudiants. Cette évaluation se fait par questionnaire via la plateforme électronique moodle. Les retours étant faibles, la formation a décidé d'organiser des réunions de bilan sous la direction des responsables de formation qui donnent aussi lieu à un échange oral, en réservant un créneau horaire dans l'emploi du temps des étudiants à cet effet. Cette mesure semble avoir fait ses preuves. Les retours sont de 32,50 % pour l'ensemble des M2 en 2014/2015. C'est toujours un taux assez faible.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une équipe pédagogique stable, pluridisciplinaire, qui peut s'appuyer sur des intervenants extérieurs représentant le monde professionnel.
- Une offre en phase avec le monde professionnel.
- La très forte ouverture internationale soutenue par une politique volontaire de l'établissement et une formation proposant une spécialisation unique au niveau national.
- L'existence d'un réseau des anciens diplômés et l'implication des anciens dans la vie du master.
- L'existence d'un parcours professionnalisant complet et cohérent de la L1 au M2.

Points faibles :

- L'implication des professionnels dans les instances d'orientation et de décision du master pas assez développé. L'absence d'un conseil de perfectionnement.
- L'articulation et la cohérence avec le 3^{ème} parcours ouvert récemment, *Direction de projets audiovisuels et numériques*, ne sont pas évidentes.
- Le lien avec la recherche pas assez expliqué.
- Un certain nombre de chiffres manquent de clarté (devenir des étudiants de M1 et taux d'insertion professionnelle).
- La formation souffre, en particulier au niveau de la gestion des stages, d'un sous-encadrement administratif.

Avis global et recommandations :

C'est une formation de master à la fois pluridisciplinaire et fortement ciblée sur des aires culturelles d'outre-mer, en l'occurrence l'Asie-Pacifique et les Amériques. Du fait de son unicité - elle est en effet la seule à proposer au niveau national une spécialisation LEA dans les langues coréenne et indonésienne (au-delà du chinois) ou encore, une formation trilingue anglais/espagnol/portugais du Brésil - l'offre de formation (faisant suite à une 1^{ère} formation en licence) bénéficie d'une grande attractivité. Elle attire chaque année un nombre important d'étudiants au niveau national aussi bien qu'international. La professionnalisation se trouve au cœur de ce master et l'internationalisation des études est fortement soutenue.

La maquette des enseignements repose sur un juste équilibre entre les langues et les piliers « classiques » de chaque formation LEA, à savoir : l'enseignement des langues, des cultures/civilisations étrangères et des matières d'application. L'équipe pédagogique est stable et le taux d'encadrement satisfaisant (même si quelques problèmes subsistent au niveau de la gestion des stages). Quelques indications plus précises sur les modalités d'évaluation des étudiants auraient été les bienvenues. L'implication des professionnels dans les instances d'orientation et de décision du master reste à développer. Le lien avec la recherche mériterait d'être mieux expliqué.

Afin d'étendre le réseau de ce master à visée mondiale, il serait sans doute intéressant d'associer aux activités des anciens les étudiants étrangers qui n'effectuent qu'un séjour semestriel dans la formation.

Il faudra repenser et mettre en conformité avec la nouvelle législation les modalités d'admission au master.

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.